Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2017 – N° 0149

Association ATA
Monsieur le Président
14 rue des Souchets
33980 Audenge

Audenge, le 26 octobre 2017

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu le compte rendu de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le dimanche 3 septembre 2017.

Je vous informe que je me suis rendue sur les parcelles qui vous semblaient intéressantes pour implanter votre stand de tir afin d'étudier leur accessibilité, nature de la plantation, voisinage, etc…

Je souhaiterais que nous nous rendions sur place, pour voir, ensemble, les parcelles qui vous paraitraient le plus adéquate pour accueillir votre association, ce qui nous permettrait ensuite de lancer la procédure de modification du PLU.

Je vous propose donc un rendez-vous en mairie le lundi 20 novembre 2017 à 8h45 afin que nous nous rendions sur place avec la ligue d'Aquitaine de Tir.

Cela sera aussi l'occasion de faire un point précis de votre projet et de vos demandes en termes de surface. Je vous remercie donc de venir avec l'ensemble des éléments que vous avez à votre disposition.

Madame FINOTTO se tient à votre disposition à l'adresse mail : c.finotto@mairie-audenge.fr afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Association de Tir Audengeoise (ATA)
Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005
Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017
Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669
Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990
SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z

Audenge, le 7 novembre 2017

Madame Finotto
Direction Générale des Services
Mairie d'Audenge
Allée de Boissière
33980 AUDENGE

Référence NLY/CF-2017-N°0149

Madame,

En réponse au courrier référencé ci-dessus, je vous confirme notre présence le lundi 20 novembre 2017 à 8h45 en mairie.

Participeront à la réunion :

Alain DEFONTAINE	Président
Philippe DENLINGER	Vice-président
Catherine BARRAU	Secrétaire
Yvon LE BEC	Membre du Comité Directeur

Je vous prie d'agréer Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain DEFONTAINE

ASSOCIATION DE TIR AUDENGEOISE
FEDERATION FRANÇAISE DE TIR
02 33 005

Copie à François DIAZ Président de la Ligue Aquitaine de Tir.

Association de Tir Audengeoise (ATA)
Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005
Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017
Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669
Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990
SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z

Audenge, le 13 novembre 2017

Madame Nathalie Le Yondre
Maire d'Audenge
Allée de Boissière
33980 AUDENGE

Objet Transfert de l'Association de Tir Audengeoise

Madame le Maire,

L'ensemble des membres de l'Association de Tir Audengeoise vous remercie de votre aide quant au transfert de ladite association sur un autre terrain communal, permettant ainsi la continuité de notre pratique sportive.

Vous trouverez ci-joints dans ce dossier, les différents éléments permettant ce transfert.

A savoir :

- Un descriptif du projet
- Un relevé d'implantation sur le terrain (AI204) permettant une vue d'ensemble.
- Une vue 3D de l'ensemble de la réalisation.
- Une vue à long terme sur l'avenir du stand de tir.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain Defontaine
Président de l'ATA

ASSOCIATION DE TIR AUDENGEOISE
FEDERATION FRANÇAISE DE TIR
02 33 005

Projet

« Nouveau stand de tir Audengeois »

Le stand de tir de l'Association de Tir Audengeoise, est implanté chemin de Grabitere depuis les années 80.

Le terrain étant communal, et la municipalité ayant besoin de celui-ci pour y installer une plaine des sports, a écouté les membres de cette association en l'aidant à trouver un autre terrain, permettant ainsi le transfert de cette association (226 membres).

S'il était possible dans le choix du terrain, d'obtenir *la parcelle répertoriée AI204*, dans l'intégralité de celle-ci, cela permettrait une réinstallation aux normes en vigueur, ainsi que l'installation d'une parcelle réservée aux administrations (Police, Douanes, …) dont les besoins en la matière sont prouvés.

Les administrations françaises (hors armées) ne détenant aucun lieu d'entrainement, sont en permanence à la recherche de terrain adéquat. L'association est régulièrement sollicitée pour obtenir des créneaux d'utilisation.

La FFTir vient de passer une convention avec la Direction Générale de la Gendarmerie afin que les gendarmes puissent s'entrainer avec leur arme de service, dans tous les stands agréés par la fédération.

La réservation d'un terrain de 90 mètres sur 90 mètres, entièrement indépendant, avec accès privilégié, comblerait ce besoin pour les administrations girondines, tout en permettant une rentrée financière pour l'association afin de permettre l'entretien ainsi que l'extension de ce stand et dégageant ainsi la municipalité de toutes subventions à l'avenir.

La parcelle AI204 qui est assez grande, permettrait d'y installer une zone de tir de 300 mètres.

A l'heure actuelle, un seul stand de 300 mètres existe en Aquitaine (Saint Jean de Magescq dans les Landes).

L'installation à Audenge d'un stand de ce type permettrait, après homologation de la FFTir, d'y organiser des championnats régionaux.

Le tir sportif, est un des sports le plus pratiqué de par le monde. Les demandes d'inscriptions apparaissent tous les jours. Nous sommes obligés de refuser les nouvelles demandes.

Nous envisageons dans un premier temps, l'installation de trois stands :

- 25 mètres 15 postes
- 50 mètres 15 postes
- 300 mètres 15 postes

La taille du terrain permettra dans un avenir plus ou moins lointain d'agrandir chaque stand en réservant dès le départ une largeur suffisante, tout en respectant la sécurité.

Les réservations de terrain permettront à l'avenir d'y installer :

- 25 mètres 40 postes
- 50 mètres 40 postes
- 100 mètres 40 postes
- 500 mètres 40 postes
- TSV Tir sportif de vitesse

Cette parcelle, après aménagement du chemin d'accès permettra à de nombreux tireurs sportifs d'y exercer leur sport.

Les premières habitations se trouvant à vol d'oiseau à 1300 mètres et orientées au Nord, ne subiront pas de nuisances sonores.

<u>Les besoins :</u>

- L'ensemble du terrain devra être « grillagé » sur une hauteur de deux mètres avec panneaux « Stand de tir – Accès interdit ».
- Chaque stand devra être merlonné (buttes de terre) largeur de 10 mètres sur une hauteur de 4 mètres
- Une dalle béton de 15 mètres par 5 mètres avec pan d'accès aux normes handicap, sur chaque stand.
- Une construction bois « type bassin » de 15 mètres par 5 mètres permettant 14 postes de tir, sur chaque stand.

L'établissement des devis, propres à chaque installation ne pourra être réalisé que lorsque la décision du choix du terrain sera prise.

Une implantation sera réalisée par un géomètre et des plans certifiés seront déposés pour le permis de construire si besoin s'avérait.

L'ensemble des adhérents de l'Association de Tir Audengeoise, remercie Madame le Maire pour son aide efficace apportée au projet.

Alain Defontaine
Président de l'ATA

ASSOCIATION DE TIR AUDENGEOISE
FEDERATION FRANÇAISE DE TIR
02 33 005

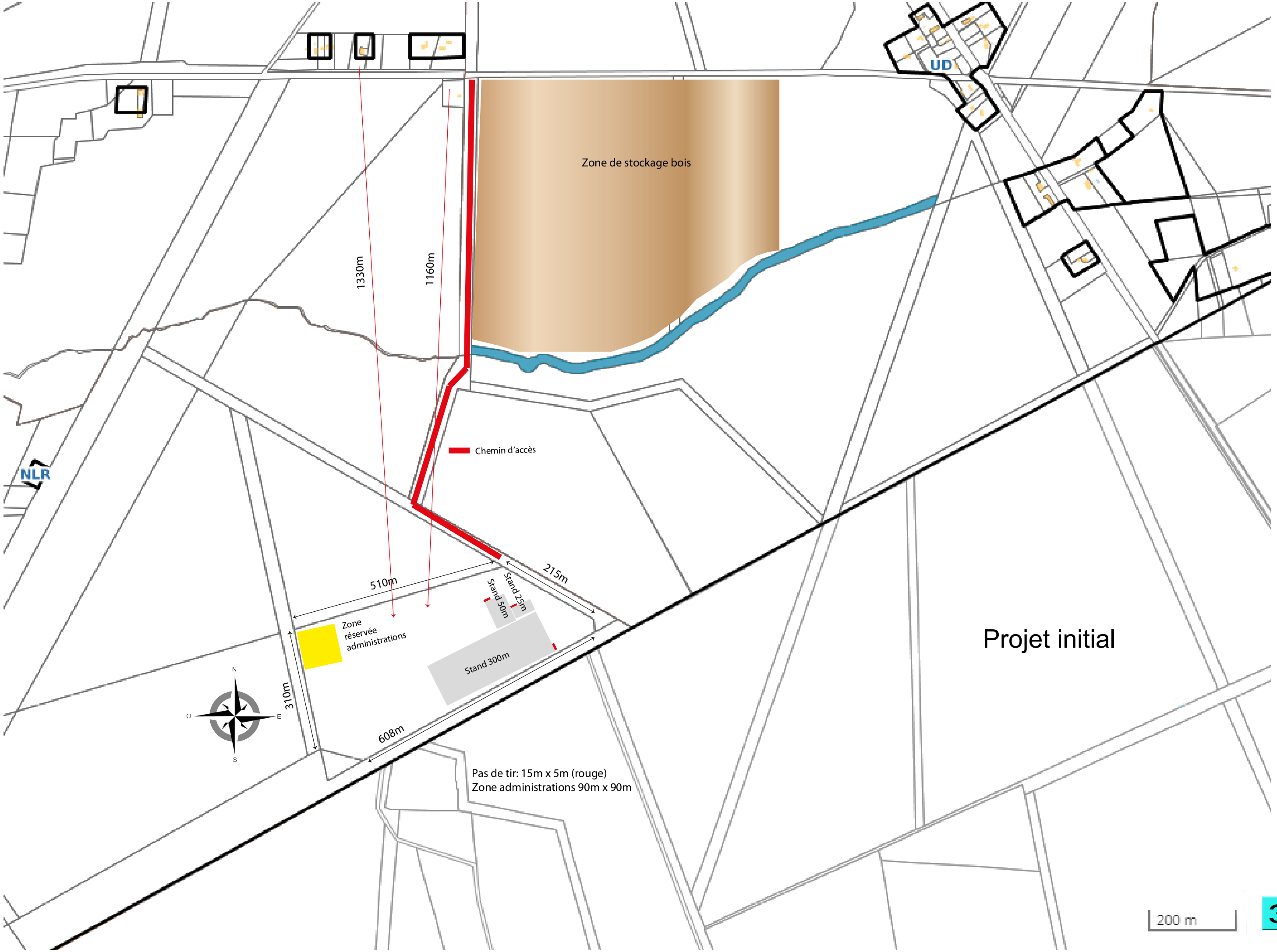
UD
Zone de stockage bois
1330m
1160m
Chemin d'accès
NLR
215m
510m
Stand 25m
Stand 50m
Zone
réservée
administrations
Stand 300m
310m
608m
N
O
E
S
Pas de tir: 15m x 5m (rouge)
Zone administrations 90m x 90m
Projet initial
200 m
3

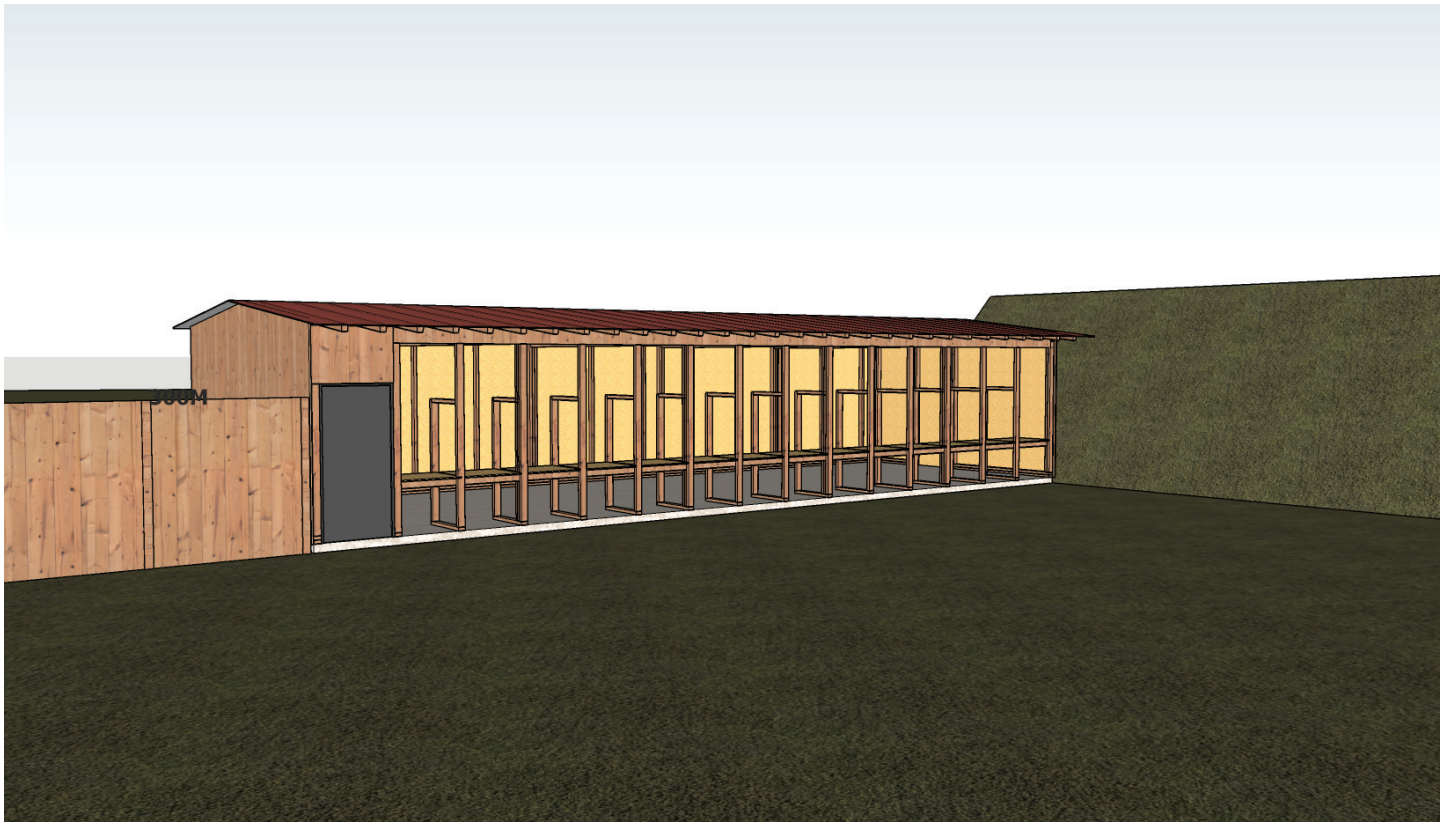

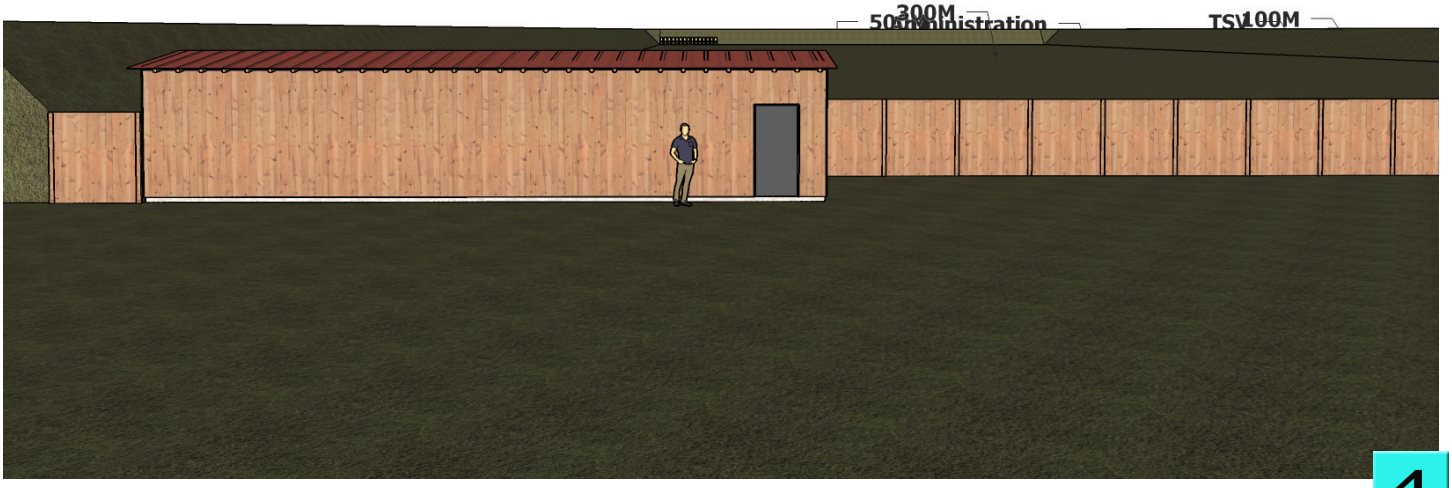
300M
50M
administration
TSV
100M

Association de Tir Audengeoise (ATA)

Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005
Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017
Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669
Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990
SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z

P R O J E T

« Nouveau stand de tir Audengeois »
Batiment de tir

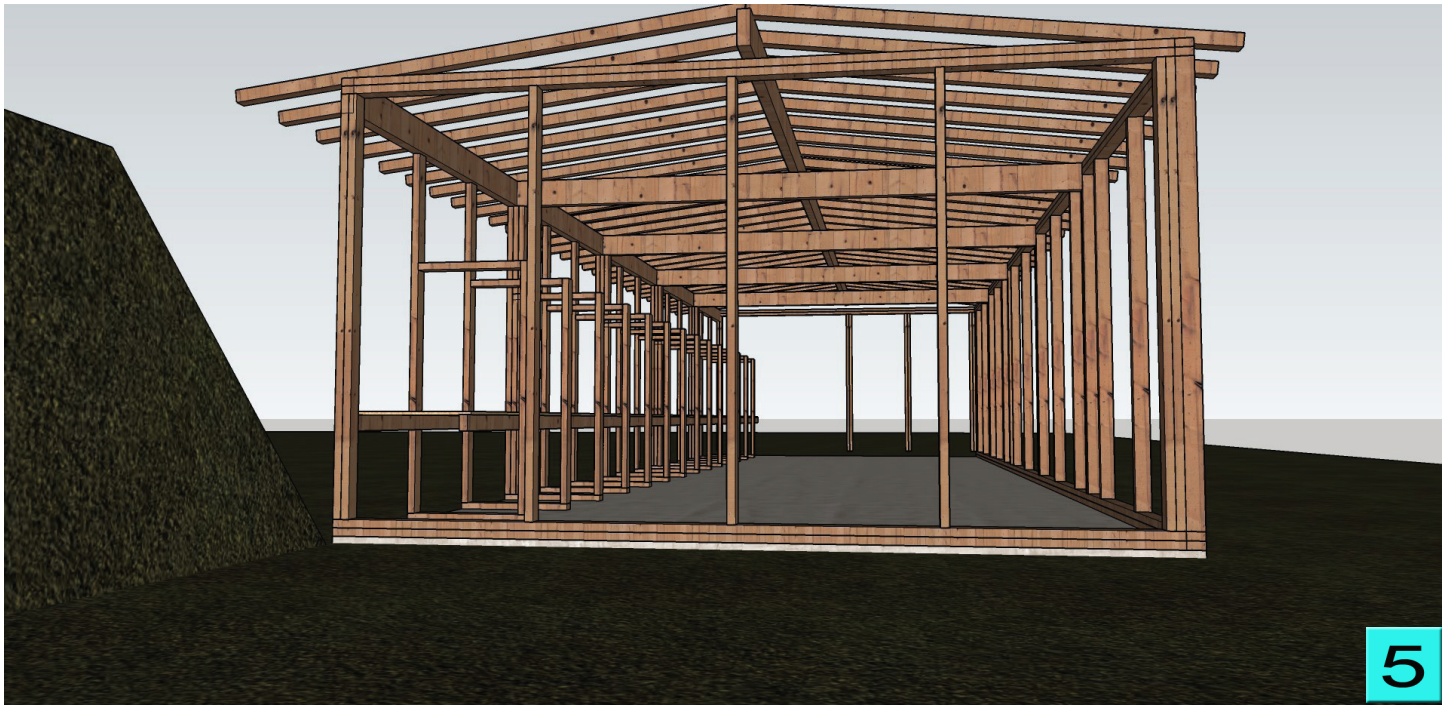

PROJET

« Nouveau stand de tir Audengeois »

Batiment de tir

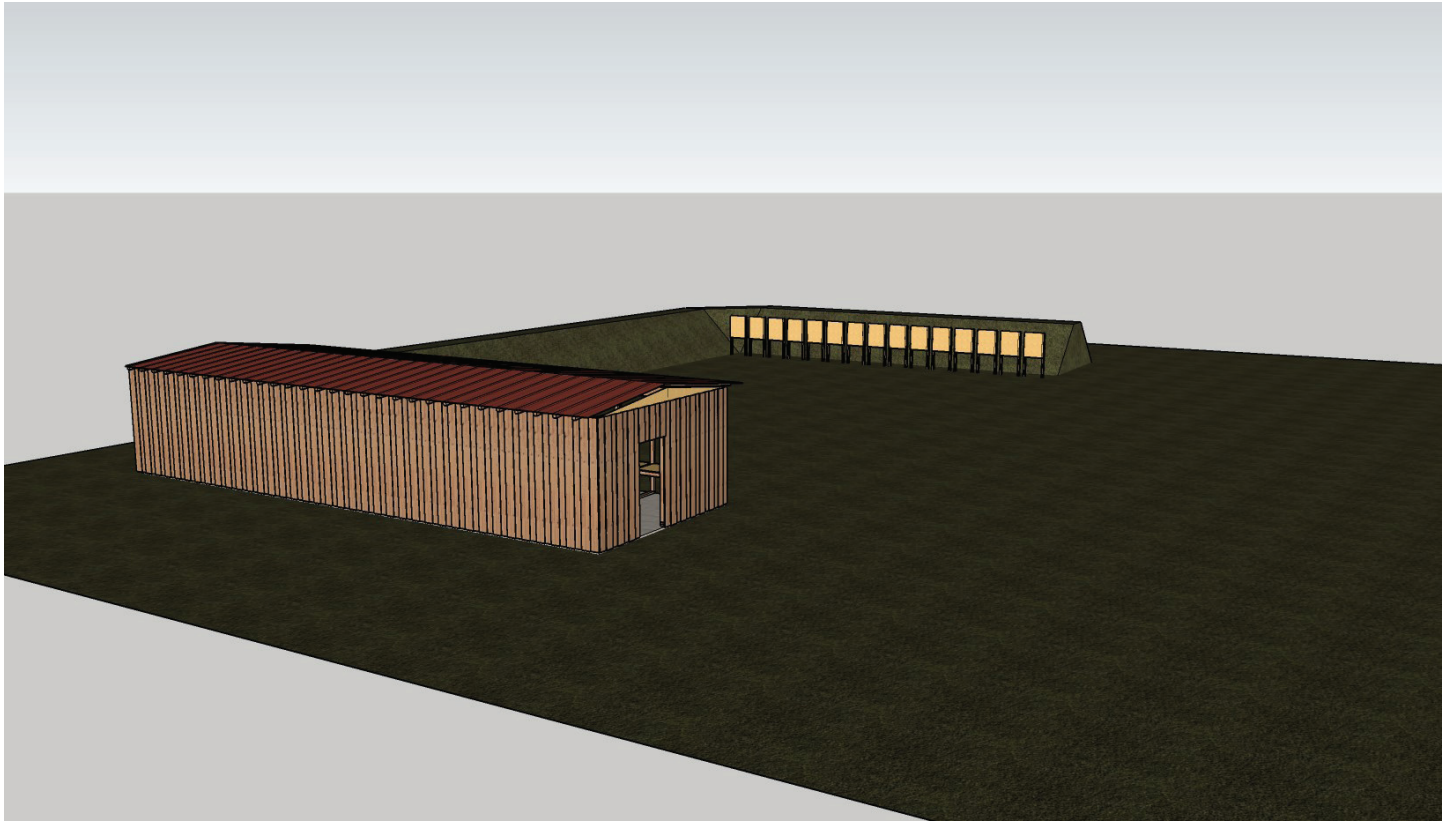

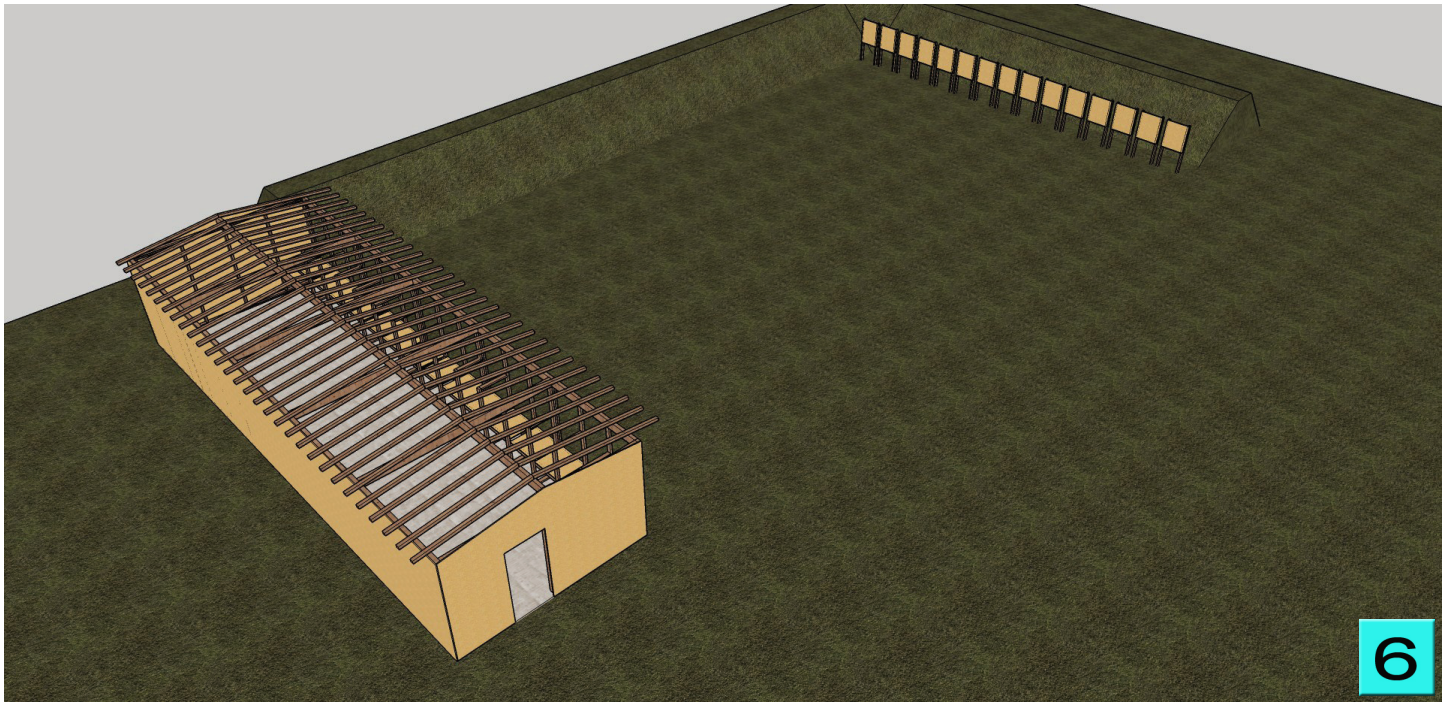

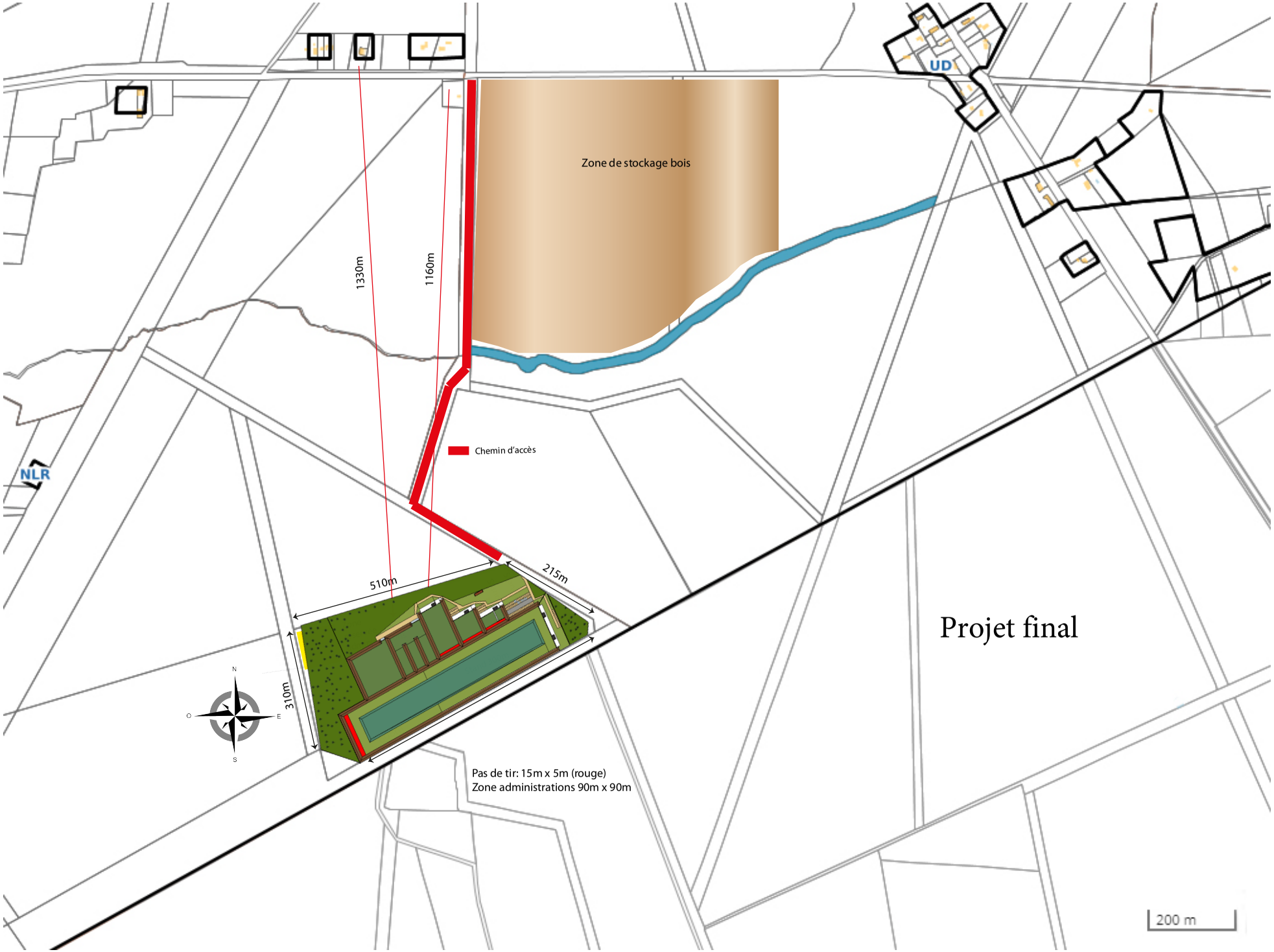
Zone de stockage bois
UD
NLR
1330m
1160m
Chemin d'accès
510m
215m
310m
N
O
E
S
Pas de tir: 15m x 5m (rouge)
Zone administrations 90m x 90m
Projet final
200 m

Association de Tir Audengeoise (ATA)

Agréé par la Fédération Française de Tir sous le numéro 02 33 005
Homologation FFTir n°7133 du 14 février 2017
Agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro ET000669
Déclaration en Préfecture de Bordeaux sous le numéro 00894 le 13 février 1990
SIRET 831 070 412 00018 Code APE 9312Z

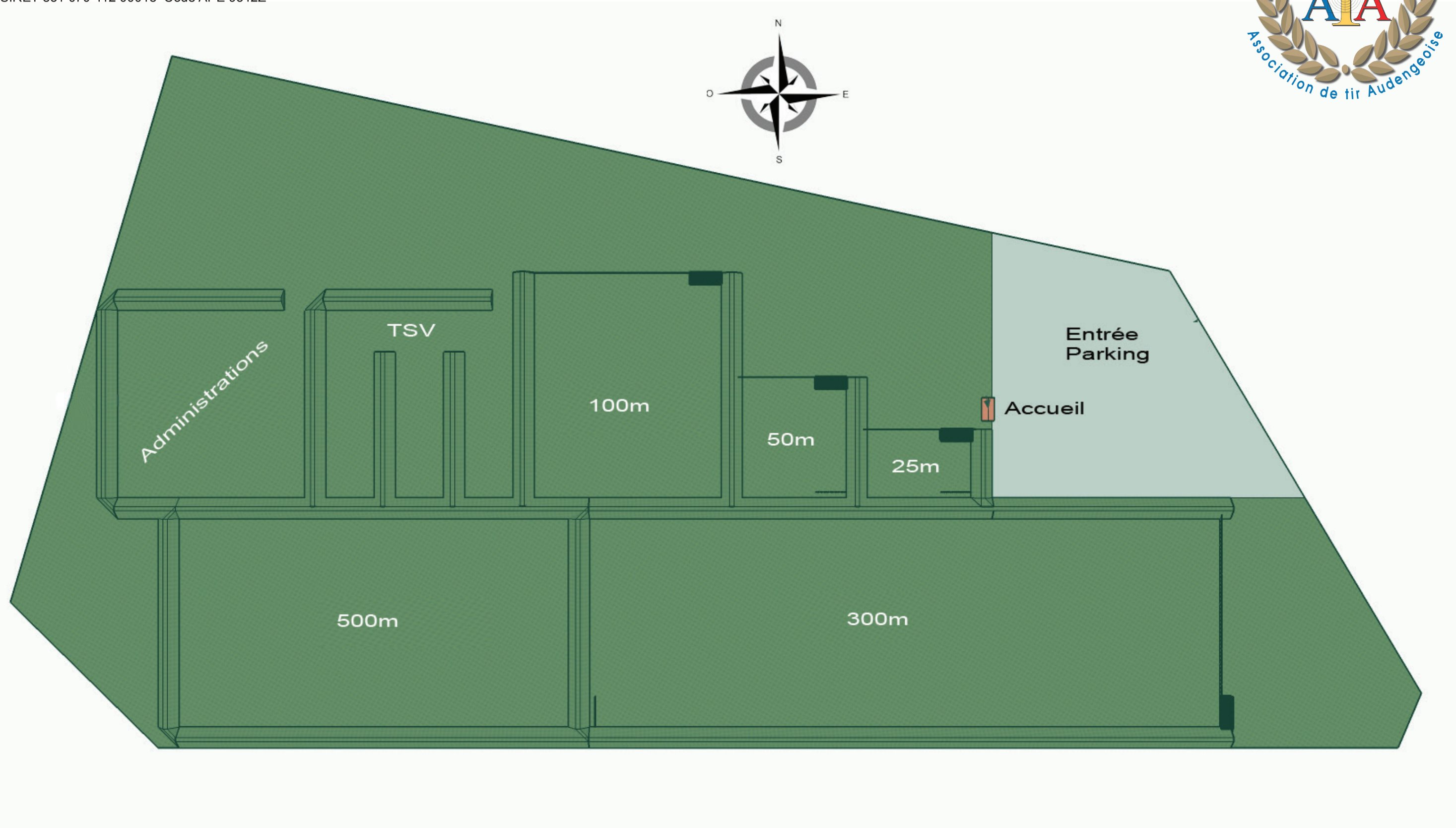

PROJET FINAL

8

Vue aérienne projet final

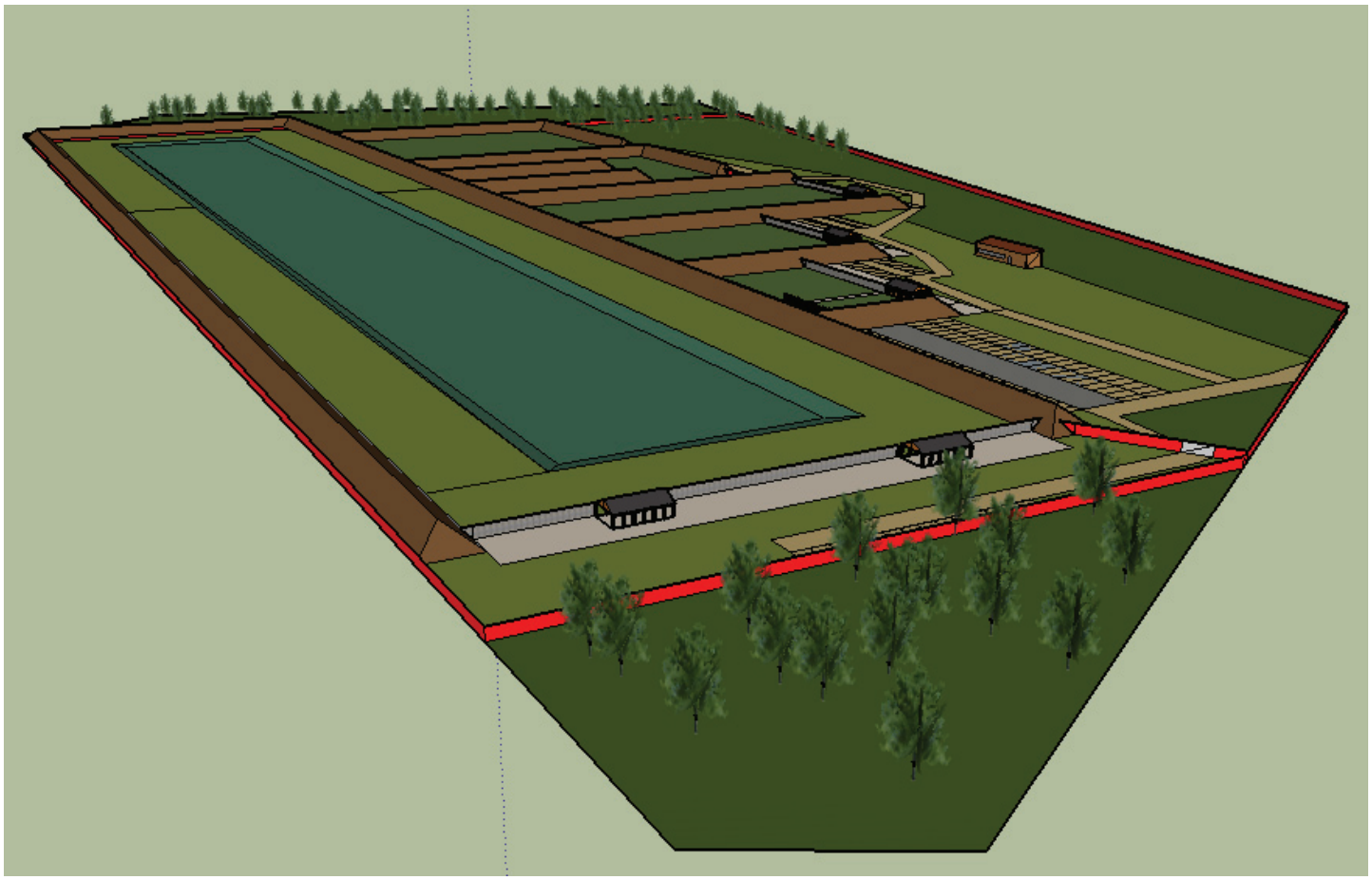

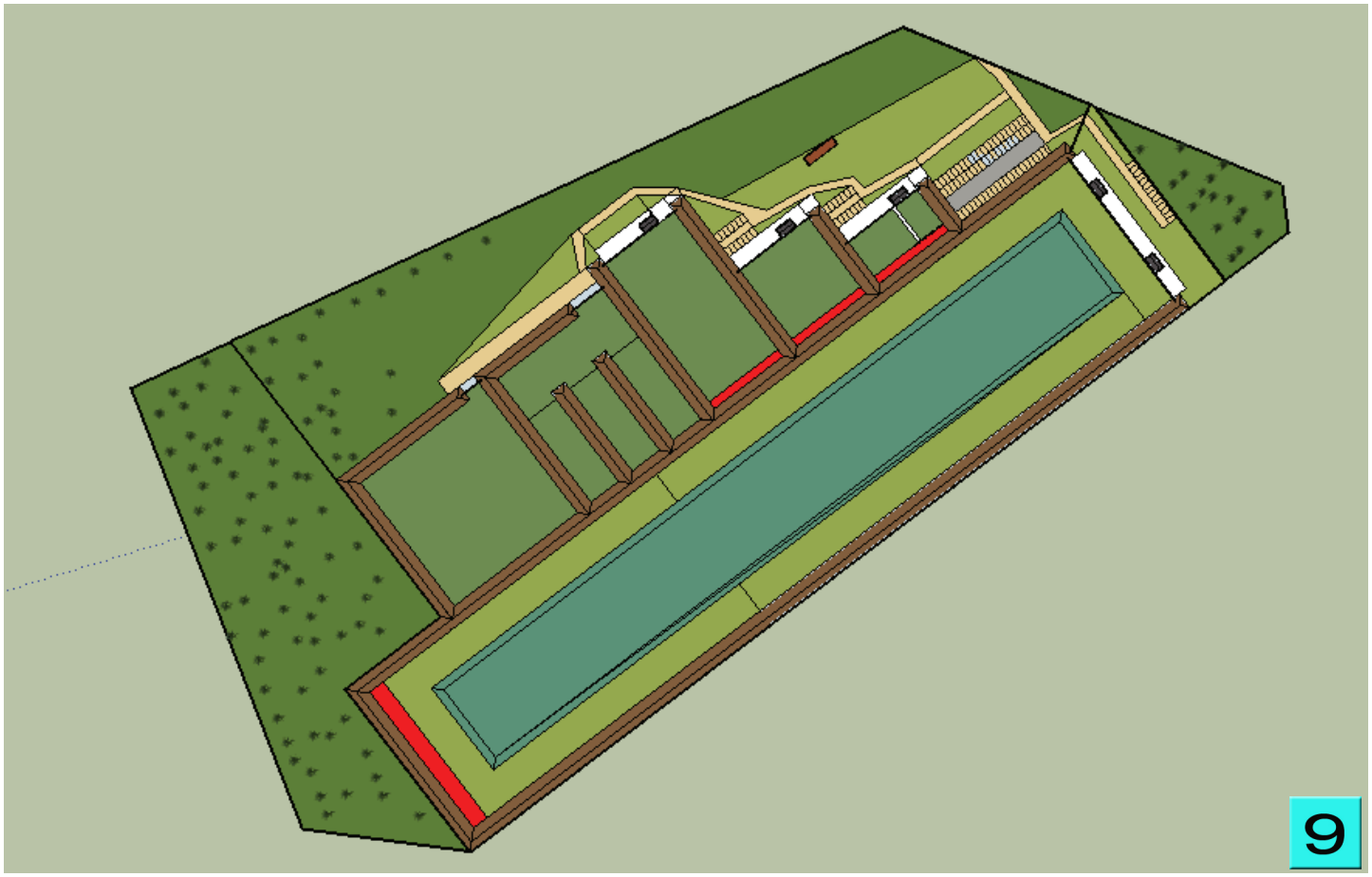

Vue d’ensemble

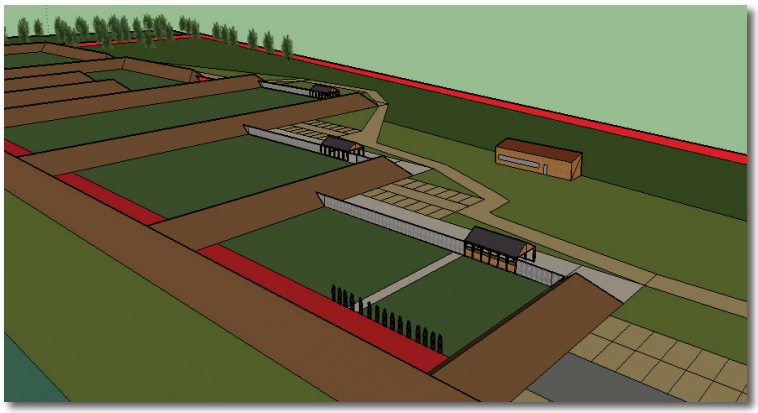

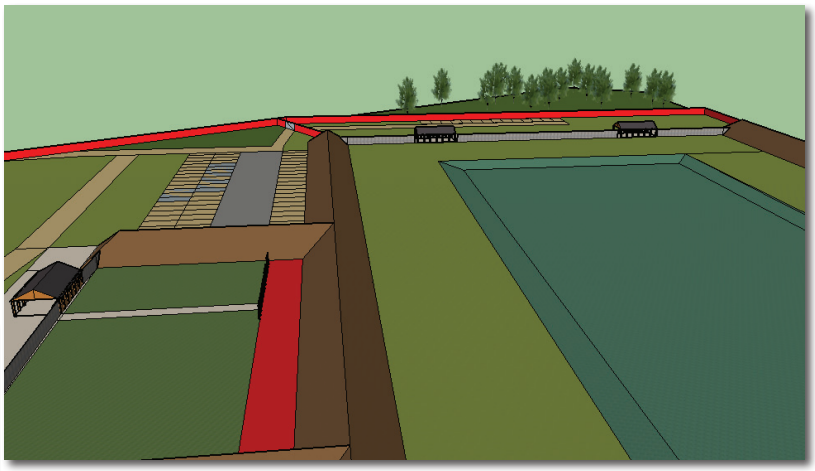

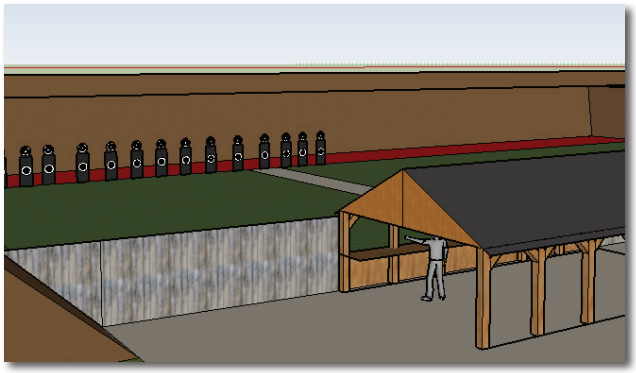

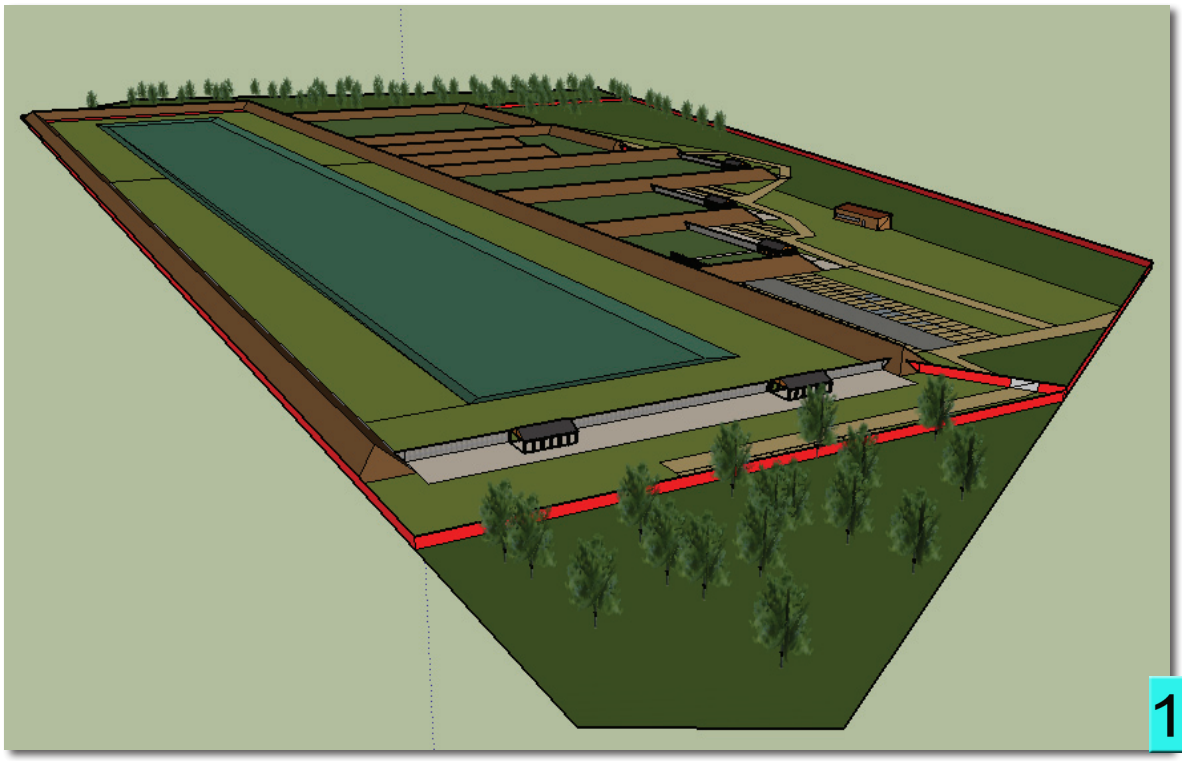
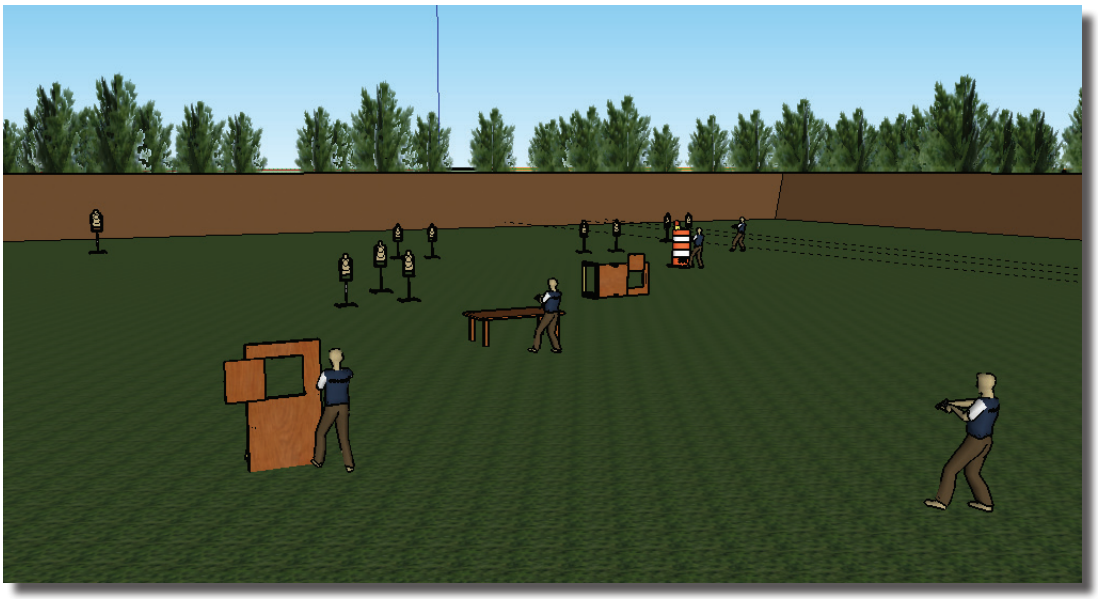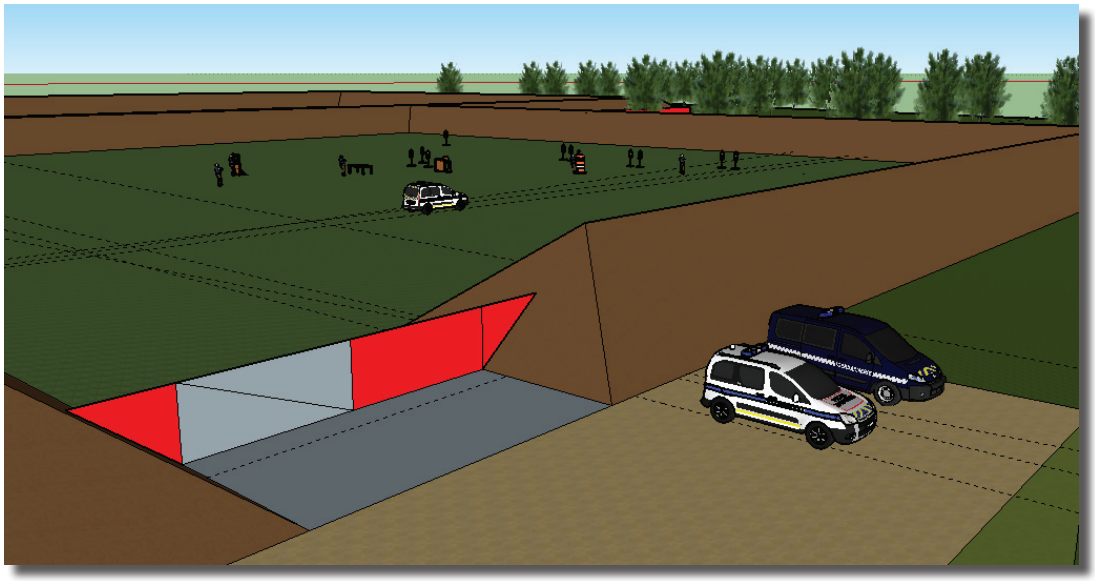
Zone Administrations